



LE DRENCHÉ

CONTRE les idées reçues. POUR une opinion éclairée.



ÉDITION SPÉCIALE

GRAND DÉBAT NATIONAL

L'ÉDITO

Ça y est, il est lancé ! De quoi ? Le Grand débat national bien sûr. Lancé à l'initiative du Président, il s'organise autour de 4 grands thèmes et de nombreuses sous-questions. Comment pourrait-on rendre notre fiscalité plus juste et plus efficace ? Faut-il supprimer certains services publics qui seraient dépassés ou trop chers par rapport à leur utilité ? Comment mieux orga-



niser notre pacte social ? Comment finance-t-on la transition écologique : par l'impôt, par les taxes et qui doit être concerné en priorité ? Comment rendre les solutions concrètes accessibles à tous, par exemple pour remplacer sa vieille chaudière ou sa vieille voiture ? Faut-il reconnaître le vote blanc ? Faut-il rendre le vote obligatoire ?

Certaines de ces questions sont tellement larges qu'elles donnent le vertige. D'autres sont extrêmement concrètes. Alors avec le Drenche, nous allons essayer de vous aider à naviguer dans ce Grand Débat en clarifiant les questions posées et en vous présentant les arguments de fonds. Ces deux dernières années, nous avons déjà traité beaucoup de ces questions. Vous pouvez les découvrir sur ledrenche.fr et nous allons continuer à la faire en commençant dans ce numéro !

Pour démarrer, on vous propose déjà de vous positionner sur l'intérêt de ce Grand Débat national. Et même si vous décidez que le Grand Débat n'est pas légitime, on vous invite quand même à vous intéresser aux grandes questions qu'il pose : les réponses vont dessiner notre avenir en commun.

Ensuite on vous propose deux premières questions d'importance : faut-il rendre le vote obligatoire et faut-il rétablir l'ISF ?

Et nous, sommes-nous contents au Drenche de ce Grand Débat ? On ne sait pas encore. Sur le principe, nous le voulons depuis longtemps. Permettre à tous les citoyens, sans aucune distinction, de se questionner, de débattre et de s'engager, c'est la raison d'être du Drenche depuis sa naissance. Maintenant, pour que ce soit un succès et pour éviter que ce soit juste un outil politique, il est indispensable que vous vous l'appropriiez. Défi accepté ?



On lance le p'tit débat national !

Retrouvez dans cette rubrique : nos débats, actus et infographies liés au Grand débat national.

À découvrir sur ledrenche.fr !

NOUVEAUX PAR ICI ?

Vous tenez dans les mains un journal un peu particulier ! Journal social et solidaire dont les sujets sont choisis par les lecteurs, Le Drenche est avant tout un journal qui vous permet de forger VOTRE opinion. Pour chaque sujet ; un contexte, Le Pour, Le Contre. Et pour le Grand Débat, des moyens de s'engager concrètement.

Notre but ? Permettre à chaque citoyen de comprendre les grands enjeux et participer au débat de société. Alors bonne lecture !



L'OURS

(oui, ça s'appelle un ours, et c'est légal, on n'y peut rien...)

Le Drenche a le plaisir de vous offrir un ours de qualité :

Mail lecteurs : contact@ledrenche.fr

Co-fondateur : Florent Guignard
(et il vient de devenir papa !)

Directeur de la publication et co-fondateur : Antoine Dujardin
(et lui est déjà 3 fois papa !)

Direction communication : Noémie Cahours

Direction artistique : Marcelo Krafft

Direction commerciale : Celia Edwards

Emploi de moins en moins fictif :
Pénélope Aknine

To be announced : Antonina Stepniak

Imprimeur

Riccobono, 79 Rue de Roissy,

93290 Tremblay-en-France

Édité par Le Drenche SAS

Dépôt légal : février 2019

ISSN : 2497-2517

Le Drenche est un journal édité par la société Le Drenche SAS (grosse originalité), détenue par ses fondateurs et un ensemble d'actionnaires individuels et solidaires.



Le Drenche est une entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), labellisée Établissement solidaire d'utilité sociale (ESUS) et Entreprise solidaire de presse d'information (ESPI).

Eh ouais, on affiche nos valeurs, et ça claque !

En plus, notre papier est garanti :



sans bisphénol A
(ça ressemble à ça, non ?)



sans extrait de furet
(promis !)

Et sinon on a des vrais labels pour notre papier



Et... pour ceux qui lisent ça jusqu'au bout, sachez qu'on vous aime toujours autant.

LES ARTICLES LES PLUS LUS

sur www.ledrenche.fr



L'INFO DONT ON PARLE PEU

Who run the world ? Girls !

Suite à deux nominations récentes, pour la première fois de l'histoire de la fonction publique néo-zélandaise, les femmes occupent la majorité des postes de chefs de département. D'après Julie Anne Genter, ministre de la femme, ces nominations contribueront à améliorer la performance des organisations, favoriseront une meilleure prise de décision et concourront à créer une société plus égalitaire et inclusive.

Depuis 2016, le nombre de femmes nommées à des postes à responsabilités a augmenté de 15 %. Par ailleurs, cette évolution rejoint les objectifs du plan gouvernemental visant à éliminer les écarts de rémunération entre hommes et femmes d'ici 2020. Enfin, le gouvernement souhaite atteindre la parité hommes/femmes pour les trois niveaux les plus élevés de la fonction publique d'ici la fin de l'année prochaine.

Source : IGPDE



L'INITIATIVE À DÉCOUVRIR



Février sans supermarché !

En vert et contre tout lance la 3ème édition du défi «Sans Supermarché». L'objectif ? Encourager les commerces indépendants, soutenir les petits producteurs, favoriser la vente en vrac et le commerce local, repeupler les marchés ou encore réapprendre à n'acheter que «l'essentiel». L'année dernière, 20 000 personnes avaient participé au défi en Suisse et en France. Différents groupes et événements régionaux Facebook se mettent en place pour s'entraider.

FAUT-IL PARTICIPER AU GRAND DÉBAT NATIONAL ?



Tribune rédigée par

SYLVAIN MAILLARD

Député La République En Marche de la 1ère circonscription de Paris

Faites-vous entendre !

Depuis trop longtemps vous vous sentez exclus de la chose publique où la vie de la cité semble se résumer à voter (blanc) de temps en temps ?

Il est maintenant l'heure de vous exprimer via un exercice inédit de dialogue public. Partout sur le territoire national mais aussi à l'étranger, les Français prennent la parole et ont décidé de se faire entendre !

C'est une volonté inébranlable du Président de la République ainsi que du Gouvernement que d'écouter le pays pour répondre concrètement aux attentes des Français. Nous comptons aujourd'hui près de 900 000 contributions sur la plateforme officielle du Grand Débat (www.granddebat.fr) et nous sommes fiers

que nos concitoyens aient répondu présents et se soient approprié cette nouvelle façon de dialoguer. Partout autour de vous, dans vos mairies, dans vos amphithéâtres, sur les ronds-points, sur la plateforme dédiée, et même chez vous,

Ne laissez plus les autres décider à votre place

des débats sont organisés et vous permettent de faire entendre votre voix librement sur les quatre grands thèmes proposés par le Président de la République : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation des services publics, la transition écologique, la démocratie et la citoyenneté.

Ce débat ne sera fort que de ces participants. Nous appelons ainsi de nos vœux que tout le monde, particuliers, élus, collectivités et associations prennent l'initiative des discussions.

Nous vivons une occasion historique de co-construire notre démocratie pour améliorer notre quotidien et bâtir un avenir plus juste et serein. Votre voix est unique, elle mérite

d'être entendue sur tous les sujets qui comptent et surtout qui vous concernent.

Ne laissez plus les autres décider à votre place, faites-vous entendre !

Comment ça marche ?

Participez au débat en ligne ou organisez votre réunion d'échange jusqu'au 15 mars 2019 en vous inscrivant en ligne sur notre plateforme officielle (www.granddebat.fr) toutes les contributions sont libres et anonymes et réparties dans quatre grandes catégories : Transition écologique, fiscalité et dépenses publiques, démocratie et citoyenneté, organisation de l'État et des services publics.

L'ensemble des contributions et des comptes rendus de réunion, qui sont déjà accessible librement en ligne, seront ensuite analysées par un organisme indépendant et remises au Président de la République. ■

Le Grand débat en quelques lignes

Qu'est-ce que c'est ?

C'est un débat public lancé par Emmanuel Macron, suite au mouvement des Gilets jaunes. Il se déroulera jusqu'au 15 mars. Des citoyens de chaque région seront tirés au sort pour effectuer une synthèse.

33 pistes de réflexion et 4 grands thèmes ont été choisis : Fiscalité et dépenses publiques, Organisation de l'État et des services publics, Transition écologique, et Démocratie et citoyenneté.

Et la neutralité ?

5 personnalités ont été choisies pour la garantir : ce sont des garants ou observateurs. Leur rôle est de veiller à son indépendance et son bon déroulement.

Parmi eux, on retrouve : Jean-Paul Bailly, ancien patron de la RATP, Isabelle Falque-Pierrotin, présidente de la CNIL, Nadia Bellaoui, secrétaire générale de la Ligue de l'enseignement, Guy Canivet, ancien membre du Conseil constitutionnel et Pascal Perrineau, politologue.

Pourquoi ça fait débat ?

Trop limité, nombreux considèrent qu'il ne pose pas le cadre d'un vrai débat démocratique. Le logiciel en lui-même est attaqué : son code étant fermé et les contributions non soumises au vote. D'autre part, certaines mesures comme l'ISF ne sont pas soumises.

Une plateforme « Le Vrai débat » a d'ailleurs été créée par le mouvement de Gilets jaunes en réponse pour revoir l'organisation des pouvoirs publics et les inégalités économiques et sociales. Ainsi, le grand débat... fait débat !

L'essentiel POUR en 3 points

1 C'est un exercice et une occasion inédite de dialogue public partout sur le territoire.

2 Nous comptons aujourd'hui près de 900 000 contributions sur la plateforme officielle.

3 Celles-ci seront ensuite analysées par un organisme indépendant et remises au Président.

POUR >



Tribune rédigée par

FRANÇOIS BOULO

Avocat, Porte-parole des Gilets jaunes à Rouen

J'écoute mais je ne changerai rien

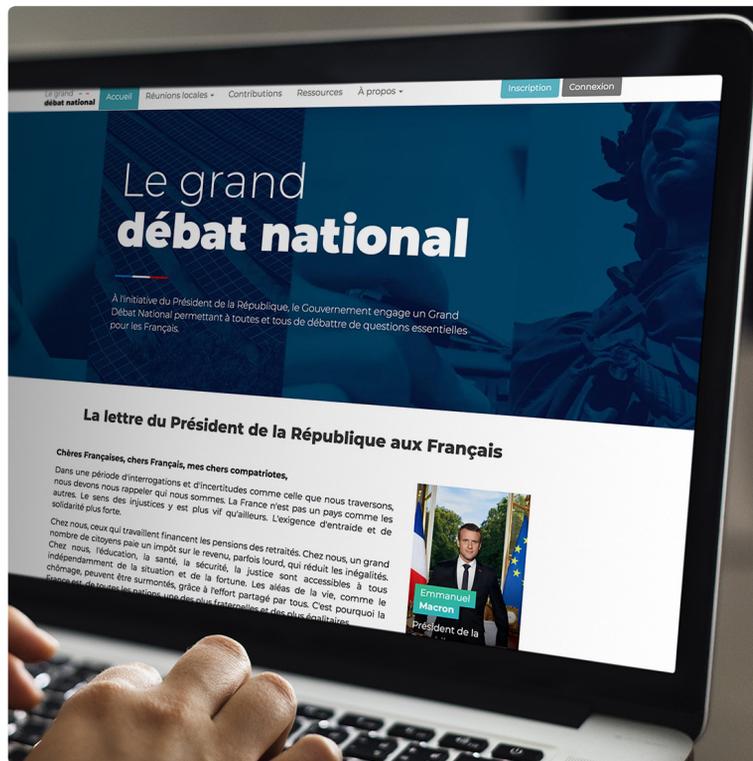
L'idée d'organiser un Grand Débat national permettant aux citoyens d'exprimer leurs difficultés pourrait paraître séduisante. Et elle le serait si à l'issue d'un tel processus, il était permis d'envisager que des solutions concrètes soient adoptées pour améliorer concrètement la vie des gens.

Mais ceux qui y croient, ou veulent encore y croire, seront fort déçus. Car tout dans ce «débat» a d'ores et déjà été verrouillé par l'Élysée pour le transformer en une «campagne de communication» (dixit Chantal Jouanno, Présidente de la commission nationale du débat public) visant à anesthésier l'opinion publique et étouffer le mouvement des Gilets jaunes. Mais ces révélations ne font au de-

meurant que confirmer ce que nous savions déjà. Le Président de la République écouterait très attentivement les doléances exprimées par les citoyens par la voix de maires triés sur le volet pour ne finalement rien changer de la politique qu'il a initialement définie ! Car Emmanuel Macron l'a dit : il n'est pas question de remettre en cause les

Le débat a d'ores et déjà été verrouillé par l'Élysée

dispositifs fiscaux adoptés au début de son mandat au bénéfice des 1% les plus riches (réforme de l'ISF, Flat Tax, Exit Tax, et CICE) qui, contrairement à ce



qu'il prétend, n'encouragent nullement l'investissement productif mais constituent de beaux cadeaux pour quiconque raffole de la spéculation financière.

Dès lors que ce verrou est posé, et puisque le budget de l'État est chaque année en déficit depuis 1975, deux uniques options sont offertes : 1) augmenter les impôts pour la classe moyenne au sens large (incluant les cadres, professions libérales et chefs de PME) ; 2) baisser la dépense publique. La seconde est acquise puisque le Président de la République nous indique qu'il faudra poursuivre la réduction des dépenses publiques dont nous savons qu'elle concernera nos services publics essentiels - santé, éducation, police et justice - alors qu'ils sont déjà à l'os.

Mais ne sous-estimons pas l'inventivité de nos gouvernants, la seconde pourrait se cumuler avec la première ! Dernières pistes de réflexion évoquées ? Suppression de l'exonération de la plus-value sur la vente de la résidence principale, remise en cause du quotient familial pour l'impôt sur le revenu...

En somme, ce sont toujours les mêmes qui paient, et ce n'est pas près de changer ! Lors de l'émission «Balance ton post» du 26.01.2019 co-animée par Cyril

Hanouna et Marlène Schiappa, des propositions de bon sens ont été plébiscitées : rétablissement de l'ISF avec exonération à hauteur de 100% pour les sommes investies dans le capital des PME, CICE (baisse de cotisations sociales) réservé exclusivement aux PME, peine plancher d'emprisonnement de 3 ans pour les fraudeurs fiscaux, suppression de la TVA sur les produits de première nécessité financés par une augmentation d'1% sur les produits de luxe. J'affirme sans crainte qu'aucune de ces solutions ne sera retenue par le gouvernement. On parie ? ■



L'essentiel CONTRE en 3 points

- 1 C'est une campagne de communication visant à anesthésier l'opinion publique.
- 2 Les doléances exprimées seront triées sur le volet pour ne rien changer à la politique établie.
- 3 Il n'est pas question de remettre en cause les dispositifs fiscaux adoptés au début de son mandat.

CONTRE

LES 7 Z-INFOS

LE VÉNÉZUÉLA

1 Le Venezuela, c'est quoi ? C'est où ?

Le Venezuela est une république fédérale, située en Amérique du Sud, entre la Colombie et la Guyane, et dont la capitale est Caracas. C'est un pays en voie de développement, très riche en ressources naturelles en raison d'une importante production de pétrole, mais qui connaît cependant de fortes inégalités sociales. Aujourd'hui, le pays compte plus de 32 millions d'habitants.



2 De Chavez à Maduro

Hugo Chavez devient président en 1999. Il mène une politique de redistribution des richesses et d'investissement massif dans le service public. À sa mort en 2013, un ancien chauffeur de bus et proche de Chavez est élu président : Nicolás Maduro. Nommé Vice-Président, il était désigné comme son successeur.



3 Une crise économique

L'économie est fortement dépendante du pétrole (plus de 90% des exportations et 50% du budget de l'État.) Lorsque les cours du pétrole se sont effondrés en 2013, cela a fragilisé toute l'économie, entraînant pénuries et inflation.



5 Certains pays soutiennent Guaidó...

Les États-Unis, et onze des douze pays du club de Lima (Canada, Brésil, Argentine, Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Panama, Paraguay, Pérou) le reconnaissent comme Président. L'Union européenne le soutient également, mais sans reconnaissance officielle, suite au refus de l'Italie ou la Grèce.



4 Une crise politique : Maduro vs Guaidó

En mai 2018, Nicolás Maduro est réélu à l'issue d'une élection présidentielle (boycottée et jugée frauduleuse par l'opposition). Le résultat n'est pas reconnu par l'opposition. Maduro prête serment en janvier 2019. Quelques jours après, Juan Guaidó, président de l'Assemblée nationale, ne reconnaît pas ce second mandat et se proclame chef de l'État par intérim.

6 ...d'autres Maduro !

D'autres pays n'hésitent pas à se positionner sur la crise politique. Ainsi, la Russie et la Chine, mais aussi la Bolivie, Cuba, le Mexique, la Turquie et l'Iran réaffirment leur soutien à Nicolás Maduro. On compte également l'Uruguay, le Nicaragua ou encore la Corée du Nord. Ils dénoncent un coup d'État et une tentative d'ingérence étrangère.



Crédits : CC BY 2.0 blandinec

7 Et la France dans tout ça ?

En France aussi, la question divise : Emmanuel Macron a très vite apporté son soutien à Juan Guaidó, l'estimant légitime pour organiser de nouvelles élections.

À l'inverse, Jean-Luc Mélenchon a réaffirmé son soutien à Nicolas Maduro, dénonçant un putsch de ses opposants., la preuve en tweet : "Ce n'est pas la France qui soutient les putschistes au Venezuela. C'est seulement Macron. Résistez! Avec L'ONU nous disons que Nicolas Maduro est le président du Venezuela. Paix et liberté pour le Venezuela!"

EXPERTISE ET DÉMOCRATIE FAIRE AVEC LA DÉFIANCE

La défiance à l'égard des institutions peut faire obstacle à l'émergence d'un consensus et fragiliser l'action publique. Les experts ne sont pas à l'abri de cette défiance. Comment l'expliquer et mieux la prendre en compte dans la conduite des politiques publiques ?

OÙ EN EST LA DÉFIANCE VIS-À-VIS DES EXPERTS ?

Un expert, c'est quoi ?

Être expert, ce n'est pas un métier, c'est une situation : celle de la personne que l'on consulte lorsqu'on doit faire un choix, pour qu'elle apporte une connaissance présumée utile.



Qu'est-ce que les Français reprochent aux experts ?

Ce sont « toujours les mêmes » dans les médias. Les chiffres ne reflètent pas la réalité. Ils sont liés aux industriels et au pouvoir politique.

La réduction du temps de travail a-t-elle fait reculer le chômage ?

Les vaccins sont-ils dangereux ?

4 ou 5 jours d'école pour les enfants ?

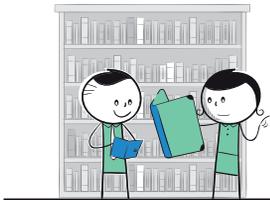
Qui est responsable du changement climatique ?

L'euro a-t-il fait flamber les prix ?

OUI ! NON !

Pourquoi cette défiance ?

Les citoyens sont plus diplômés qu'avant, donc plus en capacité de s'intéresser au débat et d'avoir un avis critique.



De nombreux scandales ont entaché la confiance des Français : sang contaminé, Tchernobyl, Levothyrox...



La croissance ralentit, ce qui fait douter de l'efficacité des politiques.

Le numérique et les réseaux sociaux fragilisent les autorités (scientifiques et politiques) en situant leurs paroles sur le même plan que les autres.

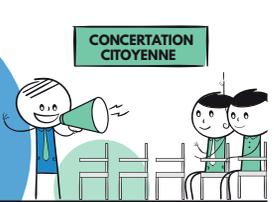
LES « POINTS DE TENSION »

Institutions



Agences, observatoires... l'expertise s'est institutionnalisée pour garantir les savoirs mais la défiance s'est parfois reportée sur ces institutions.

Participation

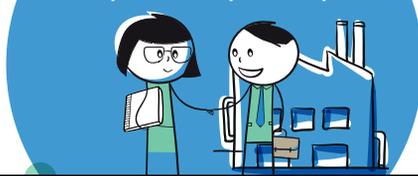


Les citoyens ont-ils assez confiance dans les démarches participatives pour s'y engager ?

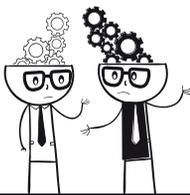
LES « POINTS DE TENSION »

Indépendance

S'il faut se méfier de conflits d'intérêts qui peuvent corrompre l'expertise, il importe surtout d'expliquer « d'où parle » l'expert.



Concurrence



Politologue, économiste, sociologue... un expert n'est jamais parfaitement neutre : sa discipline et ses méthodes d'analyse portent des valeurs.

Chiffres

$$\sum_{n=0}^{\infty} \frac{(-1)^n y_0^n}{(x - y_0)^n}$$

Les approches quantitatives ont un avantage : le chiffre offre une apparence objective, mais le « tout chiffre » dévalorise ce qui n'est pas quantifiable.

Big Data et intelligence artificielle



Le Big Data et l'IA promettent une « expertise sans experts », impartiale... mais on risque de ne plus pouvoir débattre.



Retrouvez le rapport sur www.strategie.gouv.fr



FAUT-IL RÉTABLIR L'IMPÔT SUR LA FORTUNE ?

Pourquoi on en parle en ce moment ?

La suppression de l'ISF, une des promesses électorales d'Emmanuel Macron, a été l'un des catalyseurs du mouvement des Gilets jaunes en France. Cette mesure a été vue comme un acte en défaveur des classes moyennes et populaires et est largement critiquée par les manifestants, en particulier depuis l'annonce du gouvernement concernant l'ISF qui ne fera pas partie du Grand débat national.

Quels sont les enjeux de la réforme de 2017 ?

L'ISF était accusé de favoriser l'exil fiscal et de ralentir l'investissement en s'attaquant directement au capital. Le passage de l'ISF à l'IFI laisse ainsi de côté le patrimoine mobilier (véhicules, oeuvres d'art, etc.) des foyers. La réforme entraîne une baisse des recettes fiscales de l'État, mais une augmentation de la création d'emplois est espérée pour compenser cette baisse.

Qu'est-ce que l'IFI ?

L'impôt sur la fortune immobilière a remplacé l'ISF en janvier 2018. Les nouvelles conditions réduiront de plus de la moitié le nombre de foyers assujettis à la taxe selon les prévisions. L'IFI est aussi un impôt progressif, qui prend uniquement en compte le patrimoine immobilier des contribuables.



1 S'INFORMER

la première étape pour te forger ton opinion

IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE

MOMENTS CLÉS DE L'ISF...

- 1945**
Mise en place d'un temporaire "impôt de solidarité nationale" sur les patrimoines, visant les enrichissements pendant la guerre
- 1981**
Mise en place de "l'impôt sur les grandes fortunes" (IGF) à taux d'imposition progressif sous François Mitterrand
- 1987**
L'IGF est supprimé à l'initiative du gouvernement Jacques Chirac
- 1989**
Création de l'ISF, reprenant les principes de l'IGF, pour financer le revenu minimum d'insertion
- 2011**
Gouvernement François Fillon simplifie le barème de l'ISF et augmente le seuil d'entrée
- 2018**
Suppression de l'ISF par Emmanuel Macron et remplacement par l'IFI

FONCTIONNEMENT DE L'ISF

Pour être assujéti, il fallait (en 2017) que le patrimoine du foyer fiscal soit...

QUI ?



> supérieur à

1 300 000

un million trois cent mille euros

Quelques exemples de biens imposables... ou pas !

QUOI ?



Résidence principale



Résidence(s) secondaire(s)



Meubles



Capitaux



Yacht



Objets d'art



Bois



Figurines Power Rangers

Si votre patrimoine dépasse les 1,3 million au 1er janvier 2017, vous payerez...

COMMENT ?

⚠ lorsque vous êtes imposable à l'ISF, le calcul commence à 800 000 euros

Taux : 0,50%	0,70%	1,00%	1,25%	1,50%
800 000€	1,30M€	2,57M€	5M€	10M€ et +

Exemple : Imaginons que Maurice dispose d'un patrimoine de 6 millions d'euros, alors il payerait :
 $800\,000 \times 0 + 500\,000 \times 0,5\% + 1\,270\,000 \times 0,7\% + 2\,430\,000 \times 1\% + 1\,000\,000 \times 1,25\% = 48\,190 \text{ €}$
 Les 800 000 euros de la première tranche sont exonérés | Les calculs suivants correspondent aux tranches du barème progressif situé au-dessus | Montant à régler

NOMBRE DE CONTRIBUABLES TOUCHÉS PAR L'ISF...



L'ISF DANS LES RECETTES FISCALES DE L'ÉTAT EN 2017

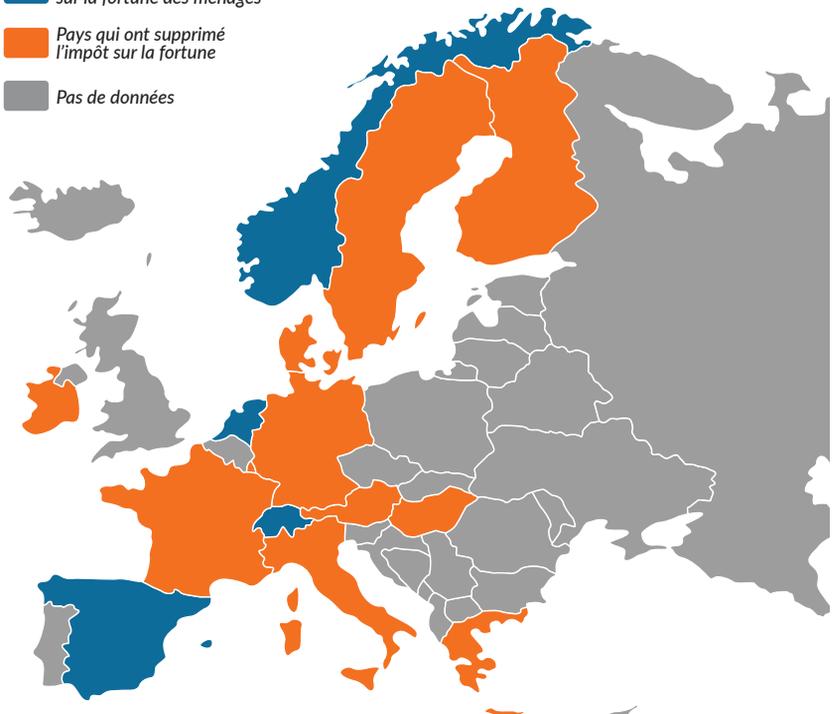
L'État a cumulé **295,6 milliards d'€** de recettes fiscales en 2017

L'ISF a contribué à hauteur de **5,4 milliards d'€** soit **1,83%** des recettes fiscales de l'Etat en 2017

Source : Cour des comptes

ET DANS L'UNION EUROPÉENNE...

- Pays qui ont recours à l'impôt sur la fortune des ménages
- Pays qui ont supprimé l'impôt sur la fortune
- Pas de données



2 SE POSITIONNER

REVENONS À LA LOGIQUE REDISTRIBUTIVE DE L'IMPÔT



Tribune rédigée par

DANIELLE SIMONNET

Conseillère de Paris, Oratrice nationale de la France Insoumise et co-coordinatrice du Parti de Gauche

POUR

Oui ! L'insurrection citoyenne des gilets jaunes réclame à juste titre la restauration de l'impôt sur la fortune.

Il s'agit d'une mesure emblématique qui incarne toute l'injustice sociale de la politique fiscale du gouvernement Macron. En président des riches, Macron a fait les poches du peuple via

des hausses de taxes sur les carburants, la CSG sur les retraités, des baisses et suppressions d'APL aux plus démunis pour faire des cadeaux aux plus riches.

Or, la question du consentement à l'impôt, la légitimité de qui paye, à quoi servent ces recettes de l'Etat et qui en décide : telle est la base du contrat républicain. Il faut en revenir à la logique redistributive de l'impôt qui implique que chacun contribue selon ses moyens.

La fable du Robin des Bois à l'envers, du fameux ruissellement n'aura pas lieu. Les associations caritatives ont vu les dons des riches diminuer et les dividendes versés aux actionnaires ont explosé quand l'investissement dans l'économie réelle n'a pas progressé.

La suppression de l'ISF, à laquelle on peut ajouter la Flat tax représente pas moins de 6 milliards d'euros, soit l'équivalent d'un chèque de 750€ pour les plus de 8 millions de pauvres en France !

Il est urgent d'abolir les privilèges fiscaux des puissants, d'engager une révolution fiscale, pour répondre aux urgences écologiques et organiser une redistribution des richesses afin

La suppression de l'ISF et la Flat tax représentent 6 milliards d'euros

de lutter contre les inégalités sociales. En plus de la restauration de l'ISF, les revenus du capital, les transactions financières doivent être plus taxées que le travail. Il faut restaurer également l'exit tax et lutter plus efficacement contre l'évasion et l'optimisation fiscale qui représentent chaque année entre 80 et 100 milliards d'euros qui échappent aux caisses de l'État !

La France Insoumise défend également dans son programme l'Avenir en commun l'instauration de 14 tranches d'impôts sur le revenu, afin de le rendre

réellement progressif : les riches doivent payer plus d'impôts que les classes moyennes, ce qui abonderait de 10 milliards d'€ les recettes de l'État. La TVA est l'impôt le plus injuste : il est urgent de baisser son taux sur les produits de première nécessité et de l'augmenter sur les produits de luxe. Toutes ces nouvelles recettes permettraient de financer nos services publics et la transition énergétique !

Cessons les cadeaux aux plus riches, ils vivent au-dessus de nos moyens : "Rendez l'ISF !" Et comme le disait Victor Hugo, "C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches." ■

3. Débattre



L'essentiel POUR en 3 points

- 1 Les dons pour les associations ont diminué au profit des dividendes des actionnaires.
- 2 Il faut engager une révolution fiscale en restaurant également l'exit tax.
- 3 Faisons évoluer la TVA en taxant plus fortement les produits de luxe.

3 S'ENGAGER



Soutenir des associations et partis politiques qui luttent pour le rétablissement de l'ISF



Simulez votre propre réforme fiscale et mesurez son impact sur la plateforme revolution-fiscale.fr



Lire les travaux de l'économiste Thomas Piketty concernant l'ISF sur son blog



Participer à des groupes de réflexion autour de la fiscalité

Soutenir et échanger avec les partis politiques qui approuvent sa suppression



Lire les travaux de recherche de l'OCDE sur la politique fiscale



Apporter un soutien financier, déductible des impôts, aux associations et entreprises en développement



Contribuer au débat «Fiscalité» dans le cadre du Grand débat national



3 S'ENGAGER

Notre fiscalité punit trop lourdement l'épargne et au bout du compte l'investissement. Des pays l'ont supprimé depuis longtemps et admettent son inefficacité économique. La concentration de la charge fiscale profitera toujours à une majorité.

L'essentiel CONTRE en 3 points

La transformation en 2018 de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en un impôt sur la fortune immobilière (IFI) a procédé à la fois d'un constat juste : il est exact que notre fiscalité punit trop lourdement l'épargne, et donc au bout du compte l'investissement et d'un postulat erroné : il est faux d'assimiler l'immobilier à une rente

et de prétendre que la pierre ne participe pas à l'économie « réelle ». Hémiplégique, cette réforme a de surcroît donné l'impression de « faire un cadeau aux riches ». L'exclusion du capital immobilier est d'autant plus regrettable que sa rentabilité est déjà la plus faible parmi les différentes composantes du patrimoine des Français. Quitte à briser courageusement les tabous de la progressivité de l'impôt et de la taxation des gros patrimones, Emmanuel Macron aurait dû aller au bout de la logique, en supprimant purement et simplement l'ISF.

Il est incompréhensible que le débat fiscal se polarise autour d'un impôt dont le produit budgétaire est modestes. Il est sans doute négatif si l'on prend en compte les pertes de recettes induites sur les autres impôts du fait de l'exode fiscal. Par ailleurs, les conséquences économiques néfastes sont largement reconnues.

Or, tout change autour de nous, avec des pays qui n'ont jamais eu de tel impôt ou l'ont supprimé depuis belle lurette (il est d'ailleurs significatif que nos voisins européens se soient amusés à rebaptiser l'ISF « Invitation à Sortir de France »).

Les conséquences économiques néfastes sont largement reconnues

Comprenons bien une chose : la France ne vit pas en vase clos. Pour 80 % de la population, et non pour 1 % d'entre elle.

La concentration de la charge fiscale est d'autant plus dangereuse que l'on trouvera toujours une majorité pour ponctionner à son profit une minorité de contribuables. La démocratie libérale et la justice fiscale ne sauraient se confondre avec la tyrannie de la majorité...

1. Lire 2. Retourner



L'ISF OU LE SYMBOLE DE LA SPOILIATION

2 SE POSITIONNER



Docteur en sciences sociales et sénateur représentant les Français établis hors de France

OLIVIER CADIC

Tribune rédigée par



Nous avons sélectionné
9 idées nouvelles
pour 2019 !

Pour découvrir les six
autres, rendez-vous
sur www.qqf.fr



On devient chef de (é)colo

Les colos entre potes commencent souvent par un plein gargantuesque à l'hypermarché du coin. Dans le caddie, produits transformés et suremballés qui finiront pour certains directement à la poubelle. Pour éviter de consommer pour 30 lorsque l'on n'est que 15, il suffit d'**anticiper** : préparer les menus et la liste de courses correspondante en amont. « Pour embarquer tous ses amis dans la démarche, on peut même organiser des équipes avec des responsabilités par repas et des visites sur les marchés de producteurs locaux », nous raconte **Marc, récemment** exilé en Aquitaine pour plus de nature. Un annuaire des AMAP consultable en ligne (reseau-ama.org) permet d'emporter ses bonnes habitudes dans sa valise.

Selon une étude du Commissariat Général au Développement Durable, près de 53 % des Français pensent qu'ils pourraient faire davantage pour protéger l'environnement. La liste de petites choses à faire pour réduire ses déchets, recréer du lien social ou encore freiner sa consommation réserve de belles surprises. Début janvier, vous avez été nombreux à partager avec nous vos idées de génie pour sauver la planète. Nous en avons sélectionné 9, chiffre arbitraire en hommage à 2019. Oubliez les résolutions de début d'année, faites la révolution depuis votre salon.

On fait campagne Pour modifier les comportements à plus grande échelle.

« Parce que faire pipi sous la douche c'est bien, mais favoriser la construction d'un écoquartier où la gestion de l'eau est vraiment optimisée pour des centaines d'habitants c'est mieux ! » souligne **Camille, écolo-optimiste**. En France, vous avez l'embarras du choix : municipales, régionales, communautaires, législatives... Certaines associations comme **Tous Élus**, proposent des formations pour comprendre les enjeux des politiques. À vous de vous engager ensuite contre le gaspillage, pour une alimentation bio et locale dans les cantines scolaires, pour une gestion responsable des déchets locaux ou encore pour une redistribution des terres agricoles.



On se balade la poche légère

Nos modes de vie capitalistico-consuméristes entrent en conflit direct avec les ressources limitées de la Terre. Comment se restreindre lorsque tout est fait pour faciliter l'acte d'achat (carte bancaire sans contact, paiement différé...)? « Si je sors pour prendre l'air, respirer l'air du temps, ai-je besoin d'argent ? » s'interroge **Valentine, mère de 3 filles**, effarée l'année passée devant la quantité d'alertes aux ventes privées à l'approche de Noël. Son idée de génie ? Sortir se promener en oubliant délibérément sa carte bleue, avec seulement quelques euros en poche. Si pendant la promenade un objet nous plaît, on aura le temps de revenir et de questionner son désir profond. L'avantage : moins de ressources exploitées et moins de comptes en banque à découvert à la fin du mois !

Infographie réalisée en partenariat avec
Qu'est-ce qu'on fait ?!
www.qqf.fr

Explique-moi, comme si j'avais cinq ans...

... le principe de pollueur-payeur

Oh là là, vous auriez pu choisir un sujet plus fun...
C'est même pas dans l'actu !



Eh bien si ! Figure-toi que c'est même l'un des principaux sujets de débats sur la plateforme du Grand débat national. Dans le thème « transition écologique » de nombreuses contributions évoquent cette notion. D'où le sujet !



UN PEU D'HISTOIRE...

Début de la révolution industrielle :

Des policiers octroient des contraventions pour les industries qui polluent trop. Pour éviter cela, certaines entreprises polluantes prennent l'initiative de distribuer des contributions financières au voisinage pour éviter qu'ils se plaignent.

Proposition de taxes pigouviennes :

L'économiste britannique Arthur Cecil Pigou introduit la notion d'externalité qui caractérise le fait qu'un agent économique crée, par son activité, un effet externe (positif ou négatif) sans compensation financière.

Entrée du principe dans le droit français :

Le principe pollueur-payeur devient un des quatre principes généraux du droit de l'environnement en France, qui dispose que « les frais résultant des mesures de prévention, de réduction de la pollution et de lutte contre celle-ci sont supportés par le pollueur ».

XIX^e
siècle

1810

1920

1972

1995

Premier décret pour un contrôle sanitaire de la pollution industrielle :

Ce décret régleme les industries dont les odeurs sont considérées comme des nuisances pour le voisinage. Les industriels qui répandent une odeur insalubre ou incommode doivent avoir une autorisation administrative. Peu restrictif, ce décret ne prenait pas en compte la pollution de l'eau, des sols, ni celle de la santé des ouvriers.

Adoption du principe pollueur-payeur par l'OCDE :

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) vise la prise en charge, par le pollueur, des « coûts de mesures de prévention et de lutte contre la pollution arrêtées par les pouvoirs publics pour que l'environnement soit dans un état acceptable ».

QUELQUES EXEMPLES

La majorité des exemples correspondent à des redevances ou des taxes dites pigouviennes, c'est-à-dire payées par le pollueur en fonction de la quantité d'unités de pollution produites. Son montant traduit le coût économique du dommage environnemental produit.



Contribution à l'éco-emballage

Les entreprises qui mettent sur le marché des produits emballés, consommés ou utilisés par des ménages contribuent à la gestion des déchets de ces emballages.



Redevances pour pollution de l'eau domestique

Tous ceux qui utilisent de l'eau et en altèrent la qualité et la disponibilité s'acquittent de la redevance en fonction de leur consommation et leur impact environnemental.



Taxe carbone

Taxe ajoutée au prix de vente de produits ou de services en fonction de la quantité de gaz à effet de serre émis lors de leur utilisation.



LES LIMITES

- Difficultés d'évaluer le coût économique des dégradations environnementales.
- Difficulté d'identifier le responsable (exemples des marées noires où capitaine de pétrolier, propriétaire et affrèteur se renvoyaient la balle).
- Le coût environnemental peut dépasser les capacités de paiement du pollueur. Dans ce cas, d'autres mécanismes comme les assurances ou la solidarité nationale doivent se substituer au pollueur.



Crédits : bizoo_n



FAUT-IL RENDRE LE VOTE OBLIGATOIRE ?

Depuis quand pouvons-nous voter?

En France, le suffrage universel masculin est adopté en 1848 et élargi aux femmes en 1944. Il est utilisé lors d'une consultation au sein d'un corps politique, d'un collège électoral, d'une assemblée délibérante en vue d'une élection, d'un référendum ou d'une prise de décision. En principe, tout citoyen jouissant de ses droits civiques est libre de participer à un scrutin comme de s'abstenir d'aller voter. Le vote n'est donc pas juridiquement un devoir. Il existe par ailleurs le vote blanc pour manifester son rejet des candidats en présence ou de la question posée.

Comment fonctionne le système de vote obligatoire ?

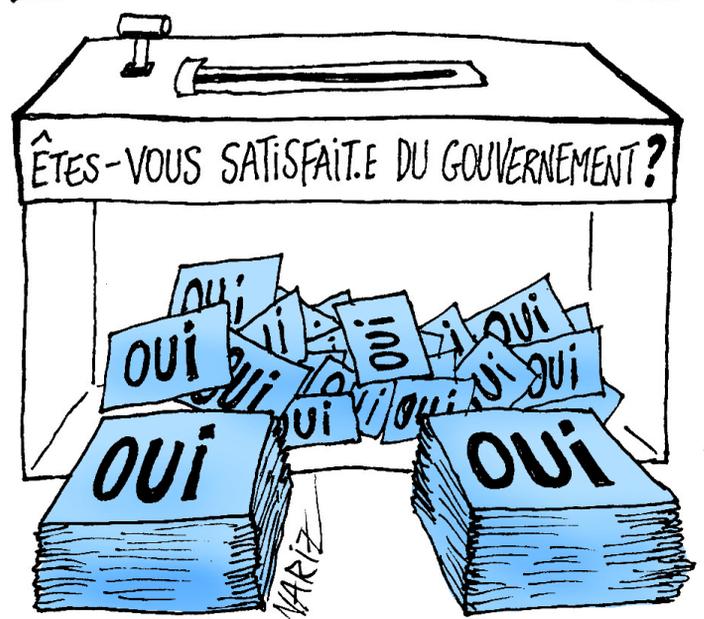
En France, le vote obligatoire ne s'applique que pour les élections sénatoriales et ne concerne que les grands électeurs. En Belgique, le vote est obligatoire depuis 1893 et la participation avoisine les 90%. L'abstention peut mener à une amende de 30 à 60 euros et jusqu'à 150 euros si récidive. Instauré en 1924 en Australie, le pays détient des taux de participation records (93% en 2013) avec des amendes pouvant aller jusqu'à 71 euros. Néanmoins, une minorité résiste et la contestation s'intensifie.

Pourquoi on en parle en ce moment ?

Face à la montée du taux d'abstention et du rejet de la politique, de plus en plus de politiques français, de gauche comme de droite, voient le vote obligatoire comme une opportunité de capter un électorat plus représentatif. D'autres dénoncent la contrainte et le recul des libertés individuelles ou encore l'impact sur les petits partis. Certains ne l'envisagent que si le vote blanc est reconnu... Posons le débat !

Sources : Les Décodateurs, Le Monde, Toupie

Le regard de Naviz
BIENTÔT LE VOTE OBLIGATOIRE



POUR



Tribune rédigée par

GILLES FINCHELSTEIN

Directeur général de la Fondation Jean-Jaurès

Le devoir du vote : une dynamique vertueuse

Le débat est ancien. À la question « La communauté nationale a-t-elle intérêt à ce que les abstentionnistes votent ? ». Certainement, non.

Quant à la question de savoir si le vote obligatoire est susceptible d'améliorer le fonctionnement du régime représentatif, le climat actuel la replace inévitablement en avant. La différence tient peut-être cette fois au fait que la demande d'une démocratie qui soit à la fois participative et véritablement représentative, émane aujourd'hui des Français eux-mêmes.

Dans cette crise démocratique que connaît la France et qui résonne particulièrement aux vues du contexte européen et même international, à la fois la défiance accrue à l'égard

des institutions, à la fois la demande de plus de démocratie directe questionnent les modes d'expression démocratiques des citoyens et invitent à revisiter le débat du vote obligatoire.

Aussi, le vote obligatoire, associé à un ensemble plus ample de réformes, conduit à repenser la place du citoyen pour lui redonner un rôle au sein du système politique. Il présente à cela deux bénéfices collectifs.

La hausse de la participation électorale permet de renforcer la légitimité démocratique. Symbole de désapprobation aux alternatives partisanes existantes ou moyen politique de contestation pour tous ceux qui auraient perdu espoir dans le modèle actuel, l'abstention progresse, marginalement pour les

élections présidentielles, massivement pour toutes les autres élections – européennes, législatives, régionales, départementales, municipales. Contrairement aux idées reçues, l'obligation du droit de vote ne va pas à l'encontre de cette expression citoyenne, mais lui réattribue même au contraire son bon droit. Jouir de sa liberté ne signifie pas

Il redonne au citoyen un rôle au sein du système politique

s'affranchir de son devoir de citoyen. Le devoir du vote permettrait d'encourager une dynamique vertueuse. Obliger les citoyens à voter, c'est aussi obliger les élus à s'intéresser à tous

les citoyens – et donc à tous les quartiers, y compris ceux dans lesquels le taux de participation était si faible qu'il ne représentait nullement un enjeu électoral, permettant ainsi de réintégrer dans le jeu les milieux populaires et les jeunes générations. C'est, de la même façon, inciter les citoyens à s'intéresser à la chose publique.

Mais si le vote obligatoire peut être une des solutions pour tenter de traiter les maux actuels de notre démocratie, il ne saurait en revanche être l'unique alternative citoyenne. Il convient d'engager dans le même temps les réformes nécessaires (reconnaissance du vote blanc, former et informer les citoyens) pour engendrer, au-delà de la présence formelle aux urnes, une participation réelle à la consultation populaire. ■



Tribune rédigée par

CLÉMENTINE BARZIN

Conseillère municipale libérale de la Ville de Bruxelles

Liberté de voter pour vivifier la démocratie

La citoyenneté est au cœur des débats. Comment interagir avec ses représentants au sein d'une démocratie moderne ? Comment assurer la cohésion sociale dans un pays marqué ces dernières années par du radicalisme ?

Une distorsion existe aujourd'hui entre citoyens belges, obligés d'aller voter, et citoyens européens ou non-européens établis depuis 5 ans, libres de s'inscrire pour voter. La possibilité d'abstention ne doit pas être considérée comme un risque, mais comme une nouvelle opportunité d'expression et un nouvel indicateur démocratique pouvant remettre en question le débat politique.

Le droit de vote est universel et la liberté de voter l'est aussi. Dire qu'une catégorie sociale ou populaire n'y aura

pas accès était peut-être une réalité à la fin du XIXe siècle, mais l'enseignement est obligatoire depuis un siècle en Belgique. Ayons confiance en l'individu, le citoyen est à même de faire ses propres choix, sans contrainte, en toute liberté.

L'abstention ne doit pas être considérée comme un risque

Dans cette optique, les responsables publics ont le devoir de mettre en place les meilleures conditions de l'exercice de la citoyenneté : par l'école, mais aussi par la formation des citoyens, par leur information, par des débats contradictoires. Il sera impérieux de passer de l'explication

du comment on vote à l'explication du pourquoi on vote.

À l'instigation des Libéraux, un cours de citoyenneté a été mis en place en septembre 2017 dans les écoles fondamentales et secondaires. Nous plaidons aussi pour un parcours d'intégration obligatoire pour tous les nouveaux arrivants, il ne l'est pas encore à Bruxelles.

En tant que libéraux, nous pensons qu'il est temps d'envisager la liberté de voter pour renforcer l'implication des citoyens dans leur démocratie.

Supprimer l'obligation de voter, c'est en effet favoriser le débat public sur les choix de la cité : chaque parti, chaque candidat doit davantage convaincre sur la qualité de ses idées,

doit rassembler pour pouvoir les porter dans une assemblée.

À un moment où certaines questions se posent sur la démocratie, cela impose aux politiques de davantage expliquer. Plus de débat signifie plus d'implication des citoyens pour forger leur opinion, pour faire part de leur apport. C'est une plus grande responsabilisation citoyenne par rapport au système de décision.

Le vote obligatoire s'est parfois mué en vote par habitude de certains citoyens. Dont une part se dit ensuite déçue. La liberté de voter, c'est un des moyens de vivifier la démocratie. ■

CONTRE

Ils le pensent. Ils prennent position. Découvrez...

QUI PENSE QUOI...

... sur le vote obligatoire

POUR



Azouz Begag

Ancien ministre et chercheur au CNRS

Les campagnes d'incitation sont inefficaces. L'heure est venue d'instaurer le vote obligatoire pour tous, parce que voter est essentiel pour la cohésion sociale. Il en va du sauvetage d'une certaine idée de la France. C'est aux jeunes de nous dire quel avenir ils veulent nous écrire.

source : Midi Libre, Février 2019



Régis Dandoy

Politologue belge

Le taux de participation en Belgique dépasse 90%. L'obligation de voter permet de mettre en valeur chaque voix et électeur. Il y a une confiance que l'État belge a dans l'électeur en disant que tous les électeurs sont compétents. Et les politiques ont l'obligation d'écouter tous les citoyens.

source : RMC, Janvier 2019



François de Rugy

Ministre de la Transition écologique et solidaire

Je le souhaite pour réintégrer dans la démocratie l'ensemble des Français. Quand vous avez 50% d'abstention à une élection, ça n'est plus un suffrage universel. On aura toujours le droit de ne pas choisir (...) il y a le bulletin blanc qui permettrait de refaire l'élection.

source : Libération, Janvier 2017,



François Jolivet

Député de l'Indre et Commissaire des Finances

Je crois que c'est important que les gens aillent voter et de manière obligatoire et que le bulletin blanc soit compté. Cela permettra au personnel politique de se rendre compte de leur légitimité et donc de se poser la question de pourquoi les gens ne sont pas venus voter.

source : Twitter, Février 2019



Hervé Mariton

Maire de Crest et ex-député

C'est accuser le peuple plutôt que les politiques. Et pourquoi pas dissoudre le peuple? (...) Une obligation n'a aucun sens si on est incapable d'en assurer le respect. À des niveaux extrêmement faibles, comme en Belgique, cela n'a aucun effet.

source : Le Parisien, Juin 2017



Nicolas Pereira

Ex-candidat Nouvelle Donne

Envisageons de voir émerger une nouvelle offre politique, plus en phase avec les attentes des Français et leurs réalités quotidiennes. Le tout, incarné par des citoyens, qui n'auront pas en tête leur prochaine élection, mais leur engagement sincère et volontaire.

source : Le Plus de L'Obs, Avril 2015



Fanny Puel

Militante au NPA

Il faut revenir à la politique avec des mots simples, sans jargonner (...). On n'a pas besoin d'énarques pour cela. C'est aussi en luttant contre le cumul des mandats, et faire que les élus aient un métier pour garder un pied dans la vraie vie, qu'on reviendra au bulletin de vote.

source : La Nouvelle République, Mars 2015



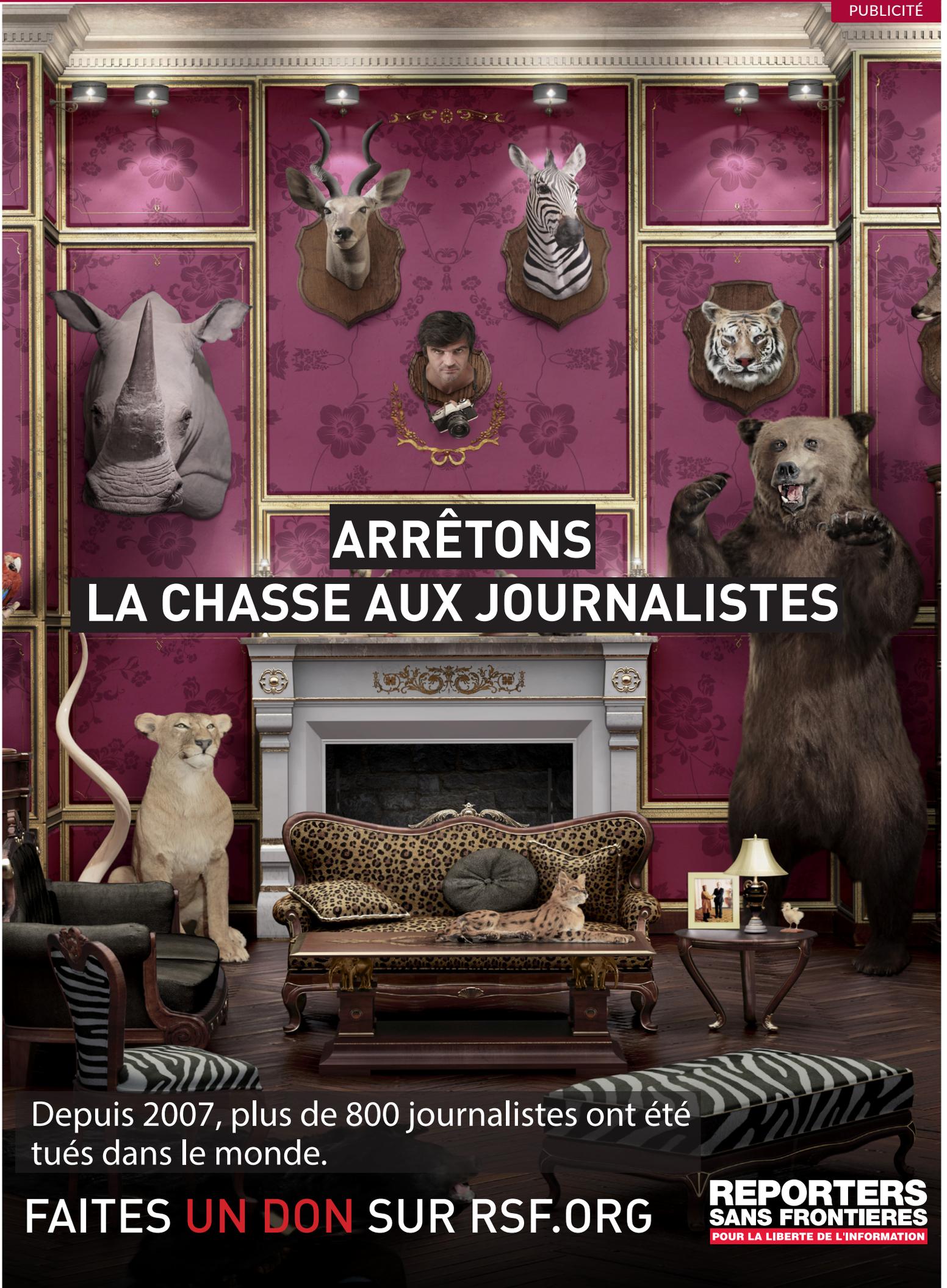
Bertrand Lemennicier

Professeur de l'Université Paris Sorbonne

Les taux d'abstentions élevés signalent pour eux l'échec de ce régime politique appelé démocratie. Régime politique qui est devenu immoral et attentatoire aux libertés individuelles compte tenu d'une conception ancienne et socialiste de ce que peut être le vivre ensemble.

source : Contrepoints, Avril 2017,

CONTRE



ARRÊTONS LA CHASSE AUX JOURNALISTES

Depuis 2007, plus de 800 journalistes ont été tués dans le monde.

FAITES UN DON SUR [RSF.ORG](https://rsf.org)

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION

EST-CE QUE GILLES EST JAUNE ?



ALICE DELAMARRE

Etudiante et membre de Révolte-toi Sorbonne



Gilles est un jeune homme ordinaire, vivant avec le SMIC en banlieue. Gilles essaie de se nourrir sainement en achetant quelques produits bios.

Mais, Gilles est fumeur et ne se soucie pas de jeter ses mégots par terre. Il ne comprend pas l'intérêt de la taxe carbone. Aussi, Gilles n'est pas vraiment écologiste, il n'est pas vert.

Gilles est professeur d'Histoire dans un collège où il se rend en voiture. Admiratif de la Restauration en France et de la politique de Louis Philippe, Gilles demeure cependant un républicain convaincu. Les valeurs démocratiques sont essentielles pour lui. Aussi, Gilles n'est pas vraiment royaliste, il n'est pas blanc.

Gilles possède une fibre sociale mais il n'est pas pour la lutte des classes. Il ne souhaite d'ailleurs pas leur abolition. Aussi, Gilles n'est pas vraiment communiste, il n'est pas rouge.

Gilles est partisan de plus d'équité et prône une plus grande égalité entre les salaires. Mais Gilles demeure un libéral sur le plan économique. Aussi, Gilles n'est pas vraiment socialiste, il n'est pas rose.

Gilles pense qu'il faudrait transformer la société en la réformant. Il souhaite ardemment un renouvellement de la classe politique. Mais Gilles est un défenseur des institutions et justifie les règles nécessaires au vivre ensemble. Aussi, Gilles n'est pas vraiment anarchiste, il n'est pas noir.

Gilles pense que l'on ne peut accueillir toute la misère du monde, car il y a déjà trop de chômeurs et de SDF dont il faudrait s'occuper. Mais Gilles est favorable au mariage pour tous. Aussi, Gilles n'est pas vraiment d'extrême droite, il n'est pas brun.

Alors, si Gilles n'est ni vraiment écologiste, royaliste, communiste, socialiste, anarchiste ou d'extrême droite, Gilles n'est pas vraiment vert, blanc, rouge, rose, noir ou brun. Mais, si Gilles n'incarne aucune de ces couleurs exclusivement, il en est la bigarrure. Alors Gilles est jaune, et prendra sa voiture pour aller manifester à Paris samedi prochain.



ARTHUR CORMAN

Responsable de l'association Révolte-toi ESPOL

Gilles est un excédé. Excédé par cette division de la société en deux classes : les jaunes, couleur de l'excellence, de la richesse, de l'or, soit l'élite de la société et les marrons, quant à eux, représentant la crasse, les rats, la peste qui sévit dans nos rues.

Gilles, jeune homme lambda ayant grandi dans un milieu jaune et ayant été élevé avec des idéaux bleu marine, est connu dans son établissement comme étant un fils de bourgeois accompli qui se torche avec du papier vert. Pourtant un jour, à la surprise générale, notre bon Gilles fut aperçu dans une énième manifestation de marrons au sang rouge ; quel scandale !

Car Gilles est devenu un mec issu de la classe moyenne. C'est un français moyen, un moyen français. Un français qui passe inaperçu, que même la caisse d'alloc ne voit pas. Gilles fait des kms et des kms en bagnole tous les jours pour se rendre chez

ses clients. Alors quand les prix du carburant ont augmenté, Gilles a enfilé son gilet jaune. Il est allé manifester dans la métropole, il est allé manifester sur les Champs.

La déferlante marron est dans la rue. Elle se déverse sur les avenues parisiennes, les autoroutes, et les ronds-points, dans les lycées, les usines et les chemins de fer. Se propageant dans les campagnes et les villes et villages français, la vague est inévitable. Perversi par les idéaux de ces soi-disant normaux qui caquettent toutes sortes de jacasseries, dans un bruit de cacophonie qui n'a que pour seul résultat de causer du mépris.

Mais bientôt Gilles devient violent, il brûle des voitures, casse des barrières, tabasse des forces de l'ordre. En fin de compte, le marron brillant que Gilles portait fièrement, n'est-il pas gangréné par ces idées saugrenues tout droit venues du cerveau d'un malotru ?

La rage qui le consume l'emporte, il tourne au vert, vert de rage, vert de crasse, et emporter par les discours des extrêmes, vert de gris. Gilles n'est plus jaune.

Révolte-toi Sorbonne et Révolte-toi Assas, les sœurs ennemies de l'éloquence s'affrontent ce 27 février à 19h, en Sorbonne, pour ce choc qui n'a d'amical que le nom.



LE SAVIEZ-TU ?

D'OÙ VIENT L'EXPRESSION :

ÊTRE AU BOUT DU ROULEAU ?



Instagram

@le_saviez_tu

Mais d'où viennent toutes ces expressions ?

Nos grands-parents en ont certainement inventé une ou deux, mais ceci mis à part, d'où viennent ces images qui font toute la richesse de la langue française ?

Avec humour et avec un appareil photo, le compte Instagram «Le Saviez-tu ?» illustre et explique toutes ces expressions.

Parce que la culture c'est important.

Parce que la culture c'est marrant.

À suivre sur @le_saviez_tu.

Selon l'historien du langage Claude Duneton, l'origine de cette expression remonterait de très loin.

Autrefois les 'livres' étaient constitués de feuilles collées bout à bout, écrites sur une seule face, puis enroulées et entourées avec un parchemin autour du rôle/rouleau, un bâton fait d'ivoire ou de buis. Les rôles ont ainsi été utilisés et conservés jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, notamment dans le domaine théâtral.

C'est pour cela que l'on dit d'un acteur qu'il «joue un rôle», puisqu'il était précisément écrit sur un rôle ! Ainsi, lorsque la feuille était de petite taille et donc le rôle peu important, l'acteur arrivait rapidement au bout du rollet, n'ayant plus rien à dire.

Une personne au bout du rollet était donc quelqu'un qui ne savait plus quoi dire à la fin d'un discours, ni quoi faire dans ce qu'il avait entrepris. Le rollet a lais-

sé place au rouleau et l'expression s'est détachée de son origine théâtrale avec la signification de «à bout de ressources». C'est d'autant plus vrai que les ressources financières étaient matérialisées par les rouleaux de pièces : parvenir au bout du rouleau n'était alors pas bon signe... Au fil du temps, cette expression imagée s'est élargie et signifie aujourd'hui être épuisé, aussi bien moralement que physiquement.

AGENDA

Chaque mois, Le Drenche met en lumière des événements qui ont du sens, qui permettent de s'engager, ou dont nous sommes partenaires.

21 FÉVRIER 2019

WE TALK
PARLONS DÉBAT CITOYEN !



📍 **Le Bizart Café**
30 bis rue des Boulets, 75011 Paris

En cette période de Grand Débat national, comment est organisée la parole ? Est-on vraiment invité à débattre ? Comment pourrait-on faire autrement ? Participez au prochain We Talk pour expérimenter le débat sous différentes formes !

26 FÉVRIER 2019

DÉBATHON
CHANGER NOTRE SYSTÈME ÉLECTORAL ?



📍 **Maison de la Vie Associative,**
4 rue des Arènes, 75005 Paris

Hausse de l'abstention, vote utile, rejet de la politique... Faut-il de nouveaux modes de scrutin ? Un vote obligatoire ? Une reconnaissance du vote blanc ? Venez en débattre avec l'équipe du Drenche lors de notre prochain débaton ;)

02 MARS 2019

TEDx - IÉSEG LILLE
BOUNDARISE



📍 **IÉSEG Lille**
3 rue de la Digue, 59800 Lille

Le Drenche est partenaire et intervenant de la 5ème conférence TEDxIÉSEGLille. Au programme, des interventions et retour d'expériences autour de la cyber sécurité, la GPA, le féminisme ou encore la bipolarité sous le signe de la recherche du lien.

LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE PRÉSENTE



LE GRAND BAROUF NUMÉRIQUE

3ème édition : Qui gouverne le monde ?

20-21 mars 2019
CCI Grand Lille

Deux jours pour débattre
et **prendre le pouvoir sur
nos vies numériques !**

Conférences participatives - Ateliers ludiques - Expositions artistiques

 **MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE**

GRATUIT ET
OUVERT À TOUS
INSCRIPTIONS SUR
LEGRANDBAROUF.FR

PROPULSÉ PAR

ouishare



AVEC LE SOUTIEN DE



**CCI GRAND LILLE
HAUTS-DE-FRANCE**

EN PARTENARIAT AVEC

L'ADN



•3

hauts-de-france

Usbek & Rica